L'essentiel de l'exercice
JEUNESSE AU PLEIN AIR

2016

TROIS QUESTIONS À
Jacques Durand,
Président de la JPA

Pouvez-vous rapidement présenter la Jeunesse au Plein Air ?

Depuis bientôt 80 ans, la Jeunesse au Plein Air agit et milite pour le droit aux vacances des enfants et des jeunes. Dès sa création, la JPA regroupe des organisations attachées à la laïcité, à l'expansion de l'enseignement public, au développement des activités éducatives et des centres de vacances et de loisirs.

La JPA fédère aujourd'hui 37 organisations : associations organisatrices de séjours et de formations, associations partenaires de l'école publique, syndicats d'enseignants, mutuelles, comités d'entreprises… Agréée jeunesse et éducation populaire par arrêté ministériel du 7 avril 1945, elle agit pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et de la famille. Faisant appel à la générosité du public, la JPA est agréée par le Comité de la Charte don en confiance.

Chaque année, grâce à l'engagement des militants et la participation des enseignants, la JPA organise une campagne nationale dans les établissements scolaires. Celle-ci se fait par délégation du ministère de l'Education nationale. Elle permet de sensibiliser les enfants aux valeurs de solidarité et de citoyenneté en les invitant à faire appel à la générosité du public et à collecter des fonds. L'argent collecté est ensuite reversé sous forme d'aides au « départ en colos », au bénéfice des enfants issus de familles à revenus modestes. Grâce au soutien de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), la JPA attribue également des aides aux départs en classes de découvertes.

La JPA assure également les missions suivantes :

- plaider auprès du Président de la République et du Premier ministre la cause du droit aux vacances pour tous les enfants, y compris ceux qui sont en situation de handicap ;
- agir pour que les enfants puissent s'épanouir dans un environnement laïque, à la fois éducatif et ludique, riche de sa diversité sociale et culturelle ;
- assurer un service juridique qui suit les évolutions sociétales afin d'informer les organisateurs sur la réglementation en vigueur en matière de séjours collectifs.

Quels sont les événements phares de l'année 2016 ?

Pour ma part, j'en retiendrai cinq :

- en premier lieu, toutes les actions locales animées par nos comités départementaux, trop nombreuses pour être citées ici ;
- mais aussi, le 6 février, au ministère de l'Education nationale, le lancement de la campagne de solidarité 2016 par la ministre Najat Vallaud-Belkacem, en présence de nombreux élèves venus l'écouter ;
- l'organisation des journées sur les mixités sociale, culturelle et territoriale qui furent de riches moments de débats et de propositions ;
- l'accompagnement en juin du projet #Colo2016 lancé par le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner ;
- dans le cadre du dispositif « Partir en colo avec Ecole ouverte », l'organisation en juillet d'une semaine en colonie de vacances intégralement financée par la JPA, au bénéfice de 520 collégiens issus de réseaux d'éducation prioritaire.

Quelles sont les ambitions de la JPA pour les années à venir ?

La première de nos ambitions est de permettre le départ d'encore plus d'enfants. Plus d'un million de jeunes partent chaque année en séjours collectifs de vacances ; il faut en aider davantage. Pour y parvenir, nous devons travailler dans plusieurs directions :

- affirmer la place et le rôle de la JPA en sa qualité de lieu d'expertises, d'analyses, de ressources ;
- valoriser auprès des familles, des enseignants, des médias, les apports éducatifs des vacances et des loisirs en accueil collectif de mineurs ;
- renforcer nos campagnes nationales de solidarité dans les écoles et auprès du grand public, en adoptant des supports de collecte et des outils pédagogiques appropriés ;
- dans un contexte annoncé de réduction des dépenses publiques, optimiser notre modèle économique et développer de nouveaux partenariats, en plus de ceux que nous nouons déjà avec différents acteurs de la vie sociale et économique.
- veiller à consolider le lien entre les militants et les salariés de notre confédération. Pour réussir… nous avons besoin des deux !

Le Comité de la Charte du Don en confiance a vocation à promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le don en confiance. Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations faisant appel public à la générosité. Les 82 organisations qui adhèrent volontairement au Comité de la Charte du Don en confiance s'engagent non seulement à respecter la Charte de Déontologie mais aussi à se soumettre à son contrôle continu. Elles sont reconnaissables grâce au label « Don en confiance ».

TÉMOIGNAGE*

RAVIS D'ÊTRE ICI !

Nous sommes allés à Bruniquel en colonie de vacances et ce fût pour moi la première fois que je me rends en colonie.

J'ai passé de superbes vacances avec ce groupe, j'étais très bien entouré, les animateurs étaient supers.

On s'est bien amusé, les activités en dehors du centre étaient extraordinaires car j'ai pû découvrir de nouvelles choses et c'est toujours un plus pour moi.

Je garderai ces deux semaines comme un très bon souvenir et je tiens encore à remercier l'équipe du centre AROEVEN pour tout ce qu'ils ont fait.

Rolf

** Le témoignage a été volontairement laissé dans son aspect originel*

Myriam, l'heureuse maman d'Aglaé nous parle de la première colo de sa fille

C'était la première fois qu'elle partait. Seule et loin de moi. Je dois bien dire que j'avais une petite appréhension (et elle aussi…). Le jour J, je l'ai emmenée au lieu de départ. Elle est montée dans le car et le bus a commencé à s'éloigner.

J'ai passé les jours suivants en état d'apesanteur : que faisait-elle ? S'était-elle fait des amis ? Je travaille comme secrétaire et tout le monde savait que j'avais pu envoyer pour la première fois ma fille en colo grâce aux aides de la JPA et du conseil régional.

Tous me disaient que tout se passerait bien…

Le troisième soir, j'ai reçu un appel téléphonique.

« Allo maman ? Ici c'est génial. »

Je n'ai même pas pu écouter le reste, je pleurais de bonheur : ma petite fille d'à peine onze ans, était heureuse, loin de la maison qu'elle n'avait jamais quitté sauf pour aller chez ses grands-parents.

Elle riait, criait presque. J'ai compris qu'une de ses nouvelles copines, Laetitia je crois me souvenir, l'appelait : une grande soirée se préparait sous les étoiles des Landes.

Quand on est maman c'est émouvant de savoir que sa fille chérie peut être heureuse ailleurs, qu'elle peut découvrir autre chose, qu'elle devient une autre personne, plus autonome, plus rayonnante.

Le dimanche suivant, quand je suis allée la chercher, elle pleurait : elle allait devoir quitter Laetitia, Kevina, Marie…et aussi Noah…son amoureux, je crois bien.

Bref, après un long moment d'embrassades, de promesses de se revoir, d'échanges de portables et d'adresses, nous sommes montés dans la voiture, j'ai démarré et nous sommes parties. Sur le chemin du retour, elle ne me parlait que du Centre, des activités qu'elle avait faites. Je l'ai trouvée différente, épanouie, peut-être plus mûre, plus autonome.

Le soir en se couchant, elle m'a fait promettre une chose : y retourner le plus vite possible !

BREST 2016

Dès que le vent soufflera

Chaque année, les Fêtes Maritimes Internationales de Brest attirent un large public familial passionné de grands voiliers, de bateaux du patrimoine, d'embarcations exotiques ou de yachts de belle plaisance.

En 2016, la Jeunesse au Plein Air souhaitait offrir ce fabuleux spectacle à des enfants. Quoi de mieux qu'une visite du trimaran MACIF barré par François Gabart, par ailleurs soutien de la JPA ? Une première pour le navigateur également : *« Je n'ai jamais eu l'occasion d'y participer. Là, on est dans l'Histoire avec les traditions navales françaises et internationales. C'est un hommage à tous les bateaux. C'est un événement populaire où l'on pourra montrer le trimaran MACIF et participer à la fête ! »*

Aussitôt dit, aussitôt fait : 17 louveteaux des Eclaireurs et Eclaireuses de France du camp Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme) rejoignaient le 14 juillet les quais de Brest.

On peut imaginer l'excitation d'Arthur, de Charlélie, de Sarah-Jane et de tous les autres à l'idée de pouvoir monter sur ce véritable bolide des mers ! Une expérience magique et unique qui les poursuivra longtemps.

A leur arrivée, ni une ni deux, tous sur le bateau !

Les louveteaux posaient mille questions : et pourquoi la coque est en résine ? Pourquoi le bateau est-il aussi gros ? A quelle vitesse peut-il filer sur l'océan ?

La journée s'achevait sur une séance photos… (re)bondissante…

QUI ÊTES-VOUS ?

Notre grande consultation des donateurs

En début d'année 2017, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des donateurs. Il nous a semblé indispensable de mieux vous connaître afin de répondre au plus près à vos attentes. Vous êtes près de 10 000 à soutenir notre cause !

Un profil type

Quel est le profil du donateur de l'association ?

Majoritairement, il s'agit d'une femme de 73 ans. Elle habite en province, a été mariée et a eu un ou plusieurs enfants. C'est une retraitée de l'Education nationale.

Plus de 65 % des donateurs connaissent la JPA grâce à leur parcours professionnel, ils sont ou ont été enseignants, professeurs ou instituteurs.

Pourquoi soutiennent-ils la Jeunesse au Plein Air ?

Ils soutiennent l'association car elle porte haut et fort les valeurs de solidarité et de laïcité ; le vivre-ensemble et la mixité sont également au cœur de leur préoccupation.

Ce qui rend les donateurs proches de la JPA c'est avant tout le soutien à l'enfance.

Une générosité en hausse

58 % des sondés souhaitent augmenter leur don à l'association.

La très grande majorité des donateurs est satisfait de l'information qu'ils reçoivent : quantité de courriers, qualité des contenus et pertinence des témoignages.

Des causes multiples à soutenir

62 % des donateurs parlent de leur engagement auprès de la JPA à leurs familles, amis et collègues : preuve que la cause est importante !

Ils soutiennent également bien d'autres sujets sur les thèmes de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et la pauvreté en France, les Droits de l'Homme, etc.

« Association que j'ai connue il y a bien longtemps, à l'école primaire où on nous distribuait des carnets de timbres, donc dès votre création et ce n'est pas qu'il y a 2 ans où j'ai été contactée par téléphone, cela m'a rajeunie ! »

« Je vous félicite pour vos actions dans la continuité et vous souhaite bon courage pour vos actions futures. A part un don régulier par trimestre, je ne peux pas plus m'engager auprès de vous. Je ne suis pas toute jeune, mon mari à la maladie de Parkinson et mobilise beaucoup de mon temps et de mon énergie. D'autre part, nous soutenons de nombreuses associations humanitaires (Solidarité Laïque, Secours Populaire, etc.) »

« Je suis retraitée de l'Education Nationale. J'ai 97 ans, ayant débuté ma carrière d'enseignante en 1942 dans les Vosges. Aussi j'ai toujours soutenu et aidé la Jeunesse au Plein Air »

« Bravo! Continuez cette belle et noble action...Tous les enfants doivent partir en vacances. Durant toute ma carrière et pendant de nombreuses années à la retraite, j'ai œuvré dans ce sens ; depuis quelques temps, je mets «pédale douce»! »

« J'admire vos actions. Retraitée de l'Enseignement avec une retraite proportionnelle, je donne à plusieurs associations et cela m'est dur de choisir et de faire des priorités. Bon courage à tous! J'ai 87 ans et je connais le bénévolat et le dévouement!!! Heureusement qu'il y en a d'autres. »

« J'ai 78 ans. J'étais institutrice. Petite, je suis allée en colonie de vacances. Ensuite, j'ai été «monitrice». Je garde un très beau souvenir de ces moments. Je vous soutiens modestement car je soutiens d'autres œuvres. Bon courage à vous tous »

+ de 28 000 enfants aidés

28 953
ENFANTS ET ADOLESCENTS AIDÉS

DONT

502
BÉNÉFICIANT DU DISPOSITIF PARTIR EN COLO AVEC ECOLE OUVERTE

3 090 423
C'EST LE MONTANT EN EUROS DES SOMMES ATTRIBUÉES EN 2015

DONT

897 944
EUROS D'AIDES VERSÉES PAR NOS COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

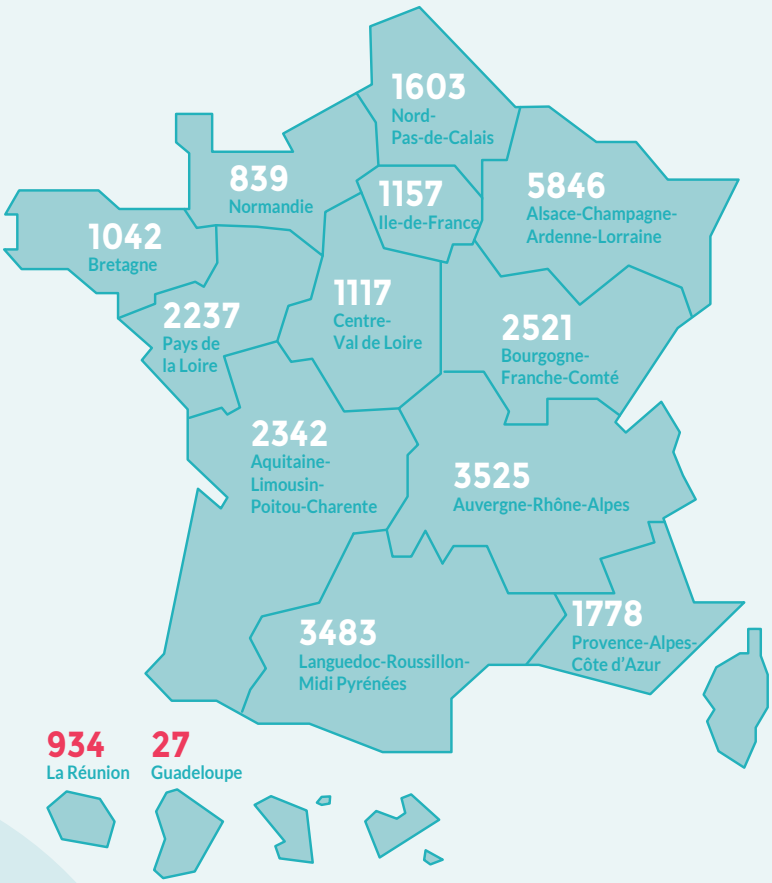

TÉMOIGNAGE*

RAVIS D'ÊTRE ICI !

Ce que j'ai aimé à Palavas c'est que le centre où j'étais, dans ma chambre, il y avait mes copines. Les sorties que j'ai aimées tout au long de la semaine c'est : Lundi nous sommes partis au phare de la Méditérannée. J'ai aimé l'animation là-bas. Mardi c'est quand on a fait notre première nuit et quand on a observé les oiseaux avec les jumelles. Mercredi c'était quand nous sommes partis en Camargue à la Manade de la Vidourlenque. Jeudi c'était la boom que j'ai préférée. Vendredi, j'étais dégoutée de partir, mais en même temps contente de retrouver ma famille.

Donc voilà en gros, j'ai tout aimé !

Lilia

** Le témoignage a été volontairement laissé dans son aspect originel*

Le modèle économique de la JPA

Les ressources de la JPA sont constituées à 63 % de subventions ; la collecte auprès des donateurs, représentant 8,5% des ressources. Ce modèle économique est issu de l'histoire de la JPA et de ses liens avec le Ministère de l'Education nationale.

En 2016, la collecte n'a pas suffi à couvrir les besoins pour financer les aides au départ en séjours collectifs (colos et séjours scolaires), et nous avons donc dû utiliser les fonds dédiés provenant de la collecte des années antérieures.

Compte tenu de l'utilisation rapide de ces fonds dédiés et de la raréfaction des financements publics la JPA est amenée à revoir son modèle économique en renforçant la part des ressources provenant de ses activités propres et celle provenant de la générosité du public. Votre soutien nous est donc indispensable !

Les comptes 2016

Origine et utilisation des ressources de la JPA

Les ressources issues de la générosité du public servent à financer les aides au départ en colos ainsi que les frais de collecte. Ces ressources étant insuffisantes pour couvrir les besoins, nous avons « repris » en 2016, 693.584 € de produits de collecte issus des années antérieures.

L'utilisation des ressources		Les ressources	
Missions sociales	3 447 922	Ressources collectées auprès du public	382 800
Frais de recherches de fonds (publics et privés)	423 458	Autres fonds privés	53 322
Frais de fonctionnement	407 880	Subventions et autre concours publics	2 843 570
Autres	10 006	Autres ressources	526 926
Excédent	226 608	Reprises sur fonds dédiés	709 254*
TOTAL	4 515 874	TOTAL	4 515 874

* Dont 693 584 issus des fonds provenant de la générosité.

Le bilan de la JPA au 31 décembre 2016

Les fonds propres représentent 87,6% du bilan de La JPA.

Le montant des fonds dédiés est de 505.227 € qui seront utilisés en 2017.

Actif		Passif	
Actifs immobilisés	137 544	Fonds propres	9 370 270
Actifs circulants	151 872	Provisions	181 002
Trésorerie	10 406 996	Autres fonds associatifs	240 778
		Dettes	399 134
		Fonds dédiés	505 227
Total	10 696 412	Total	10 696 412

Origine et utilisation des ressources provenant de la générosité du public

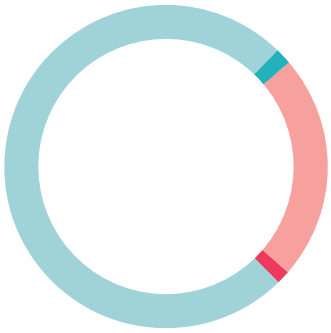

803 445 €
BOURSES ET AIDES VERSÉES

17 489 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT

243 272 €
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

12 178 €
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ

Utilisation des ressources

Origine des fonds

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2016, disponible sur le site internet de La JPA ou obtenu sur simple demande adressée au siège de La JPA.

La Jeunesse au Plein Air — Crédits photos : © ponomarencko - stock.adobe.com © Aaron Amat - Fotolia © ysbrandcosijn - Fotolia — juillet 2017

CONTACT

La Jeunesse au Plein Air
21 rue d'Artois - 75008 Paris
Tél : 01 44 95 81 20

Par mail : lajpa@jpa.asso.fr
Retrouvez-nous sur www.jpa.asso.fr